

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°40 du 7
Décembre 2022

QUOI DE NEUF

Save the date - Conférence PJM : l'éthique au cœur des pratiques - 26 janvier 2023

Publié le 06 Décembre 2022

La Chambre régionale Hauts-de-France et le CREA I Hauts-de-France organisent une conférence « Protection juridique des majeurs : l'éthique au cœur des pratiques ».

Elle se déroulera jeudi 26 janvier 2023 de 14h à 17h à l'Université Catholique de Lille avec la participation de Pierre BOUTTIER, MJPM - Formateur – chercheur Secteur Médico-Social et Fabrice GZIL, Directeur adjoint de l'espace éthique Ile de France.

L'entrée est gratuite sur [inscription](#)

Crédit photo : [Depositphotos](#) par [garagestock](#)

ACTUS REGIONALES

Journée portes ouvertes de l'ESAT du Recueil

Publié le 06 Décembre 2022

Rendez-vous aux portes ouvertes le Jeudi 15 Décembre 2022 à partir de 10 h à l'ESAT du Recueil, 17 rue des entrepreneurs à Marcq en Baroeul. Vous seront proposés : Une visite des ateliers du site et une découverte des formations, de la RAE, et des activités liées à l'accompagnement socio-professionnel des travailleurs. [affiche](#)

[F2RSM] La psychiatrie de la personne âgée dans les Hauts-de-France

Publié le 06 Décembre 2022

Avec cette monographie consacrée à la psychiatrie de la personne âgée, la fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France renoue avec une tradition des synthèses régionales sur des problèmes touchant à la santé mentale ou des populations spécifiques. Elle a été réalisée en collaboration avec une dizaine de membres ou partenaires de la F2RSM Psy.

L'objectif premier de ce document est d'apporter des repères de différentes disciplines (sociologie, psychiatrie, gérontologie, épidémiologie, travail social...), dans un champ complexe, où interviennent un très grand nombre d'acteurs, spécialisés en psychiatrie de la personne âgée ou, le plus souvent, spécialisés sur d'autres compétences : aidants, médecins traitants, hôpitaux, services d'urgence, établissements et services médico-sociaux, comme les foyers ou Ehpad.

La F2RSM Psy a également tenté de recenser l'offre, sanitaire et médico-sociale, ce qui a préalablement amené à réfléchir aux critères d'inclusion et à localiser les sources pertinentes. Or, les personnes âgées présentant des troubles mentaux et/ou un handicap psychique, sont à la croisée d'une politique de santé, pilotée par l'État, relevant de deux domaines stratégiques différents (la santé mentale et le vieillissement), et des politiques sociales incombant aux Conseils départementaux en direction des personnes handicapées et des personnes âgées, mais également de plusieurs spécialités. Ceci contribue amplement à la complexité du champ et nous a rapidement amené à devoir renoncer à un recensement exhaustif des services médico-sociaux qui seraient spécialisés dans la prise en charge des personnes âgées présentant un handicap psychique et à décider de présenter quelques structures déclarant avoir cette activité spécifique, à titre illustratif.

La F2RSM Psy a cherché à rendre compte de cette complexité et des réponses qui y sont apportées, par des acteurs sanitaires et médico-sociaux, dans leurs services, à travers les conventions qui les relient à leurs partenaires et au sein des instances de coordination : Maia, en cours d'intégration dans les Dispositifs d'appui à la concertation, réseaux gérontologiques et Projets territoriaux de santé mentale.

Monographie de la F2RSM

Source : F2RSM, juillet 2022, (accès libre depuis novembre 2022)

APPEL À PROJET

Appel à candidatures : devenez Relais Numérique !

Publié le 06 Décembre 2022

Vous êtes une structure sociale située dans une commune de moins de 100 000 habitants ? Vos publics

rencontrent des difficultés sur le numérique et vous souhaitez les accompagner ? Intégrez notre réseau de Relais Numériques à travers la France pour proposer un accompagnement sur le numérique à vos publics !

Les Relais Numériques, ce sont plus de 300 structures sociales qui proposent, grâce au soutien d'Emmaüs Connect, une aide durable sur le numérique en faveur des personnes en situation de précarité. Dans ce cadre, Emmaüs Connect souhaite accompagner 10 structures sociales, en dehors des villes de plus de 100 000 habitants, dans la mise en œuvre d'ateliers numériques adaptés aux publics accompagnés par ces structures.

Concrètement, en devenant Relais Numérique, votre structure bénéficie d'un accompagnement complet :

un-e référent-e Emmaüs Connect pour vous accompagner dans la durée, de la formation professionnelle certifiée Qualiopi pour 3 à 4 personnes, une immersion dans l'un de nos points d'accueil Emmaüs Connect, une méthodologie de mise en œuvre d'atelier adaptable à votre situation, une animation sur le long terme portée par un réseau de plus de 300 Relais Numériques (ressources pédagogiques, outils, webinaires, échanges de bonnes pratiques, ateliers opérationnels...). Résultat ? Des ateliers qui permettent aux personnes que vous accompagnez d'avoir un bagage numérique minimum et ainsi de réaliser des démarches qui les concernent (accès aux droits, vie quotidienne, e-parentalité...).

De plus, vous ferez partie d'un réseau d'entraide autour de l'inclusion sociale et numérique regroupant plus de 300 structures sociales !

[Plus de détails.](#)

Concours Déclics jeunes : pour les jeunes qui inventent le monde de demain !

Publié le 06 Décembre 2022

Depuis 47 ans, le concours Déclics jeunes soutient la vocation d'une vingtaine de jeunes par an, dans tous les domaines de l'intérêt général : culture, science, éducation, solidarité, environnement, santé, inclusion... Depuis sa création, il a encouragé et permis à plus de 1 000 jeunes de prendre leur envol. Avec le concours Déclics jeunes, la Fondation de France soutient l'engagement altruiste et le dynamisme de la jeune génération qui invente le monde de demain.

C'est en 1975, grâce à la généreuse donation de la collection d'œuvres d'art de Léon Salavin et Jeanne Fournier, que les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France sont initiées pour soutenir l'initiative des jeunes et leur envie d'entreprendre. De nombreux autres mécènes s'associent aujourd'hui à l'action des Salavin-Fournier pour récompenser l'engagement, la persévérance et la créativité des jeunes.

Ce concours s'adresse à tous les jeunes entre 18 et 29 ans (moins de 30 ans au 31/12/2022), de nationalité française ou étrangère (résidant en France et parlant français couramment), qui élaborent un projet original, utile aux autres et porteur d'espoir. Il n'y a aucune restriction de niveau d'études ou de formation. Une attention particulière sera portée aux candidats issus de milieux défavorisés ou avec un parcours de vie difficile.

Date limite de réception des candidatures : 1er Février 2023.

Ce concours s'adresse à tous les jeunes entre 18 et 29 ans (moins de 30 ans au 31/12/2022), de nationalité française ou étrangère (résidant en France et parlant français couramment), qui élaborent un projet original, utile aux autres et porteur d'espoir. Il n'y a aucune restriction de niveau d'études ou de formation. Une attention particulière sera portée aux candidats issus de milieux défavorisés ou avec un parcours de vie difficile.

Pour plus de renseignements : Contactez projets@fdf.org ou appelez le 01 85 53 13 66

[Règlement du concours](#)

Innovier dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Publié le 06 Décembre 2022

La CNSA lance son appel à projets annuel « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale et l'adaptation des réponses aux besoins des personnes ».

Cet appel à projets annuel a pour objectif de soutenir :

des expérimentations visant à accompagner l'évolution et la transformation de l'offre médico-sociale par l'émergence de modèles d'action, de démarches ou de dispositifs innovants favorables à la qualité des accompagnements et à l'effectivité des droits des personnes concernées ; des expérimentations intégrant systématiquement une démarche d'évaluation et de modélisation, permettant d'identifier les actions prometteuses ou probantes, et d'en diffuser les enseignements à des fins d'essai, notamment dans le cadre des publications, des événements et de l'appui de la CNSA aux acteurs territoriaux ; des expérimentations dans les règles habituelles de tarification ; n'appelant pas un financement au titre de la création, de la transformation et de l'extension d'établissements ou de services médico-sociaux soumises à autorisations.

Tous les projets devront impérativement comprendre trois volets :

un volet expérimentation : conception, test et mise en œuvre en routine d'une démarche ou d'un dispositif innovant ; un volet modélisation organisationnelle et économique de la démarche ou du dispositif, dans une perspective de pérennisation et de diffusion ; un volet évaluation, prenant la forme d'une évaluation externe et indépendante, réalisée par un prestataire externe ou une équipe de recherche.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à déposer leur dossier entre le 12 janvier et le 24 février 2023 sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la télé-procédure « Appel à projets annuel 2023 ». Le texte intégral de l'appel à projets est consultable sur le site de la CNSA dans la [rubrique « Soutien à la recherche et à l'innovation »](#).

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 6 décembre 2022

Publié le 06 Décembre 2022

Action sociale

Arrêté du 25 novembre 2022 modifiant les modèles de documents prévus dans le chapitre IV du titre Ier du livre III du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0282 du 6 décembre 2022](#)

ASE

Arrêté du 1er décembre 2022 fixant le montant du financement de l'Etat pour le maintien de la prise en charge des jeunes majeurs par l'aide sociale à l'enfance

[JORF n°0282 du 6 décembre 2022](#)

EHPAD

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2022/244 du 17 novembre 2022 relative aux équipes mobiles de psychiatrie de la personne âgée (EMPPA) intervenant en établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD)

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/24 du 30 novembre 2022](#)

ESMS

Décret n° 2022-1496 du 30 novembre 2022 portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social »

[JORF n°0278 du 1 décembre 2022](#)

INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE N°DGCS/5B/DGS/SP3/DSS/1A/2022/245 du 2 novembre 2022 complémentaire à l'instruction interministérielle n° DGCS/1B/5B/DGS/SP2/SP3/DSS/1A/2022/112 du 19 avril 2022 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2022 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques : appartements de coordination thérapeutique (ACT), lits halte soins santé (LHSS), centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD), centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), lits

d'accueil médicalisé (LAM), et « Un chez-soi d'abord »

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/24 du 30 novembre 2022](#)

Arrêté du 17 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 3 juin 2022 fixant pour l'année 2022 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0281 du 4 décembre 2022](#)

Handicap

NOTE D'INFORMATION N° DGOS/RH3/2022/243 du 10 novembre 2022 relative aux mesures permettant de favoriser l'égalité professionnelle des personnes en situation de handicap dans la fonction publique hospitalière

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/24 du 30 novembre 2022](#)

Mineurs non accompagnés

NOTE D'INFORMATION INTERMINISTÉRIELLE N° DGS/SP1/DGCS/SD2B/DGOS/R4/DSS/2A/2022/209 du 18 novembre 2022 relative au guide de bonnes pratiques portant sur la première évaluation des besoins de santé des personnes se présentant comme mineurs non accompagnés lors de la phase d'accueil provisoire d'urgence

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/24 du 30 novembre 2022](#)

Revenus

Décret n° 2022-1497 du 30 novembre 2022 modifiant le décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020 relatif au versement d'un complément de traitement indiciaire à certains agents publics

[JORF n°0278 du 1 décembre 2022](#)

Décret n° 2022-1498 du 30 novembre 2022 modifiant le décret n° 2022-717 du 27 avril 2022 relatif à la création d'une prime de revalorisation pour les médecins coordonnateurs exerçant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes public

[JORF n°0278 du 1 décembre 2022](#)

Télétravail

Arrêté du 23 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 26 août 2021 pris pour l'application du décret no 2021-1123 du 26 août 2021 relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et des magistrats

[JORF n°0275 du 27 novembre 2022](#)

[HAS] La participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations pour le secteur social et médico-social

Publié le 06 Décembre 2022

La HAS facilite la participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les secteurs social et médico-social.

Une [fiche d'information](#) destinées aux personnes concernées par un accompagnement social ou médico-social est complétée par un [guide](#) plus détaillé sur les modalités de participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations dans le champ social et médicosocial.

La fiche précise les modalités de participation des personnes concernées aux travaux de la DiQASM

Source : HAS, 22 novembre 2022

Repérer les usagers de fauteuils roulants en France et calculer leur reste à charge à partir des données du Système national des données de santé (SNDS) de 2012 à 2019

Publié le 06 Décembre 2022

Résumé de l'auteur

La création en 2021 de la cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie et le débat sur la nécessité d'une grande loi sur son financement mettent en lumière les enjeux d'amélioration de la connaissance de ce secteur. Cette étude fait partie d'un programme de recherche (Fish) qui a pour objectif, en s'appuyant sur les données administratives issues des remboursements des soins par l'Assurance maladie (SNDS), d'améliorer la connaissance des limitations fonctionnelles en France. Ce premier travail s'intéresse aux usagers des fauteuils roulants afin d'en évaluer le nombre, de connaître leur profil (âge, sexe), le type de fauteuil qu'ils acquièrent et à quel coût, en distinguant les dépenses d'assurance maladie et le reste à charge.

A partir des données du Système national des données de santé (SNDS), un algorithme a été développé pour estimer le nombre de personnes utilisant régulièrement un fauteuil roulant en 2019. Pour ce faire, il a été nécessaire de prendre en compte l'ensemble des informations disponibles sur la possession d'un fauteuil roulant (location et achat de fauteuil, d'accessoires, de coussins anti-escarres, forfaits réparation...), d'identifier l'usage occasionnel et d'utiliser les données sur plusieurs années (2012-2019). Ainsi, seuls 50 % des usagers de fauteuils roulants étaient repérés par une identification directe du fauteuil (achat ou location). Les autres ont pu l'acheter avant 2012, l'ont obtenu par l'établissement qui les héberge, par un don, un prêt ou un achat d'occasion. En 2019, on dénombre plus d'un million d'usagers de fauteuils roulants non temporaires, en majorité des femmes âgées de plus de 70 ans. Entre 2012 et 2019, l'Assurance maladie enregistre une dépense globale d'un milliard d'euros. Sur la

période, un usager sur deux voit sa dépense intégralement remboursée par l'Assurance maladie, mais près de 60 000 ont un reste à charge, après remboursement, supérieur à 5 000 euros.

Questions d'économie de la santé n°272, octobre 2022

Auteurs : Maude Espagnacq, Fabien Daniel et Camille Regaert (Irdes)

[Cercle Vulnérabilités et Sociétés] Quelle influence des travailleurs en situation de handicap sur la performance des organisations ?

Publié le 06 Décembre 2022

L'Agefiph, HandiEM, les Activités sociales d'AG2R LA MONDIALE et le Cercle Vulnérabilités et Société se sont associés pour conduire une étude de mesure de l'impact de l'emploi des travailleurs en situation de handicap sur les performances des entreprises.

Cette étude entend contribuer à la mise à jour d'éléments mesurables, tangibles et concrets, pour assurer une démonstration à grande échelle de l'influence des travailleurs en situation de handicap et favoriser l'engagement des employeurs.

Son objectif est de :

Compléter l'étude de France Stratégie en étendant les sources et le champ d'analyse, Aider à anticiper les évolutions des environnements de travail, du recrutement et du management, Alimenter les politiques publiques pour diversifier leurs leviers d'action.

[Etude](#)

Source : Cercle Vulnérabilités et Société, 17 novembre 2022

[HAS] Accompagner la personne nécessitant une mesure de protection juridique

Publié le 06 Décembre 2022

Au 31 décembre 2020, le ministère de la Justice dénombrait 375 700 personnes bénéficiant d'une mesure de tutelle et 348 400 d'une curatelle. Le nombre de mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) exerçant leur activité dans les services mandataires ou en libéral étaient estimés à 8300 en 2019.

La loi n°2007-308 du 05 mars 2007, entrée en vigueur au 1er janvier 2009 fixe le cadre actuel du dispositif de protection des majeurs.

Cette recommandation a pour objectif de fournir des repères et des outils au service des pratiques et des organisations en vue de :

Inscrire le mandat judiciaire dans un parcours global d'accompagnement en articulant les interventions des différents acteurs. Permettre le développement de l'autonomie de la personne pour décider et agir

et favoriser son autodétermination, notamment en limitant autant que possible les actions substitutives, dans le cadre d'une prise de risque calculée et partagée. Lever les obstacles à l'accès aux équipements et services de droit commun et favoriser un parcours de vie inclusif.

Cette recommandation s'adresse autant à la personne concernée et son entourage qu'aux professionnels.

[Note de cadrage](#)

Source : HAS, 01 décembre 2022

[CIIVISE] Melissa et les autres

Publié le 06 Décembre 2022

Le CIIVISE a conçu un outil de formation ayant pour objectif de développer une culture commune des mécanismes des violences, de la stratégie des agresseurs, des compétences et devoirs de chaque intervenant.

Il est composé d'un livret de formation et d'un court-métrage intitulé Mélissa et les autres.

Cet outil s'adresse exclusivement aux professionnels.

[Recevoir l'outil](#)

Source : CIIVISE, 22 novembre 2022

[CFHE] Violences envers les femmes et les filles en situation de handicap

Publié le 06 Décembre 2022

Ce livret aborde la question des violences faites aux femmes et aux filles en situation de handicap à travers un panorama européen et international des textes officiels, de la jurisprudence et des rapports présentés par les acteurs institutionnels et associatifs.

[Livret](#)

Source : Conseil français des personnes handicapées pour les affaires européennes et internationales (CFHE), novembre 2022

[AMF] Agir pour les l'inclusion des personnes autistes

Publié le 06 Décembre 2022

L'Association des maires de France (AMF) a réalisé [un guide](#) à destination des maires et présidents d'intercommunalité qui souhaitent développer encore davantage les dispositifs en faveur des personnes autistes. Celui-ci présente les différents opérateurs vers lesquels ils peuvent se tourner et recense une quinzaine de bonnes pratiques, parmi les deux-cents projets locaux identifiés dans l'enquête de septembre 2021.

Auteur : [AMF](#), 23 novembre 2022

[FORAP] Démarche qualité ESSMS

Publié le 06 Décembre 2022

La Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques en santé a construit des supports afin de permettre aux ESSMS de s'approprier les principes de la démarche qualité.

Deux supports sont ainsi proposés :

[Un poster à destination de l'encadrement](#)

[Un poster à destination des professionnels de terrain et des personnes accompagnées](#)

Ces documents s'appuient sur une démarche en 4 étapes « Planifier, Réaliser, Vérifier, Améliorer ».

Chacune des étapes est illustrée par des exemples opérationnels afin de faciliter la compréhension et l'appropriation par tous.

Source : Forap, 16 novembre 2022

[Etude] Stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement

Publié le 06 Décembre 2022

La quatrième vague de l'étude d'impact de la stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement a démarré fin novembre. Cette étude permettra de mesurer les évolutions depuis 2018 au travers de quinze indicateurs et de préparer la future stratégie nationale 2023-2027.

Elle s'adresse aux personnes autistes, DYS, TDI, TDAH et leurs familles.

Depuis 2019, environ 12 000 personnes y répondent régulièrement.

L'enquête s'articule autour des cinq grandes thématiques

La petite enfance La scolarisation La vie adulte La formation des acteurs La satisfaction des familles et des personnes

[Etude en ligne](#)

Source : Handicap.gouv.fr, 29 novembre 2022

AGENDA

Prévenir les ruptures de parcours : un enjeu transfrontalier. Quelles réponses aux jeunes en situation complexe en Belgique et en France ?

Le 16 décembre 2022

Echelle : National

L'Institut Le Foyer de Roucourt organise une conférence inaugurale du projet "la cour carrée".
Prévenir les ruptures de parcours : un enjeu transfrontalier. Quelles réponses aux jeunes en situation complexe en Belgique et en France ? qui aura lieu le 16 Décembre 2022 au Pavillon du Coron à Leuze en Hainaut.

Inscription : Nombre de places limité : réservation obligatoire via l'adresse e-mail reservation.conference@imsp-roucourt.eu pour le 15/11/2022 au plus tard. Informations : +32 (0)69/85.76.66

[Save the date](#)

[Programme](#)

Soirée "philosophie et éthique en psychiatrie"

Le 24 janvier 2023

Echelle : En région

La F2RSM Psy propose une soirée "philosophie et éthique en psychiatrie" le Mardi 24 Janvier 2023 sur le thème " psychiatrie et justice : une vieille histoire" à l'Ecole Supérieure de Journalisme, 50 Rue Gauthier de Châtillon à Lille. [Programme](#)
[Inscription.](#)

Save the date - Conférence PJM : l'éthique au cœur des pratiques - 26 janvier 2023

Le 26 janvier 2023

Echelle : En région

La Chambre régionale Hauts-de-France et le CREAI Hauts-de-France organisent une conférence « Protection juridique des majeurs : l'éthique au cœur des pratiques ».

Elle se déroulera jeudi 26 janvier 2023 de 14h à 17h à l'Université Catholique de Lille avec la participation de Pierre BOUTTIER, MJPM - Formateur – chercheur Secteur Médico-Social et Fabrice GZIL, Directeur adjoint de l'espace éthique Ile de France.

L'entrée est gratuite sur [inscription](#)

Crédit photo : [Depositphotos](#) par garagestock

La justice des mineurs dans un monde de données

Le 26 janvier 2023

Echelle : En région

Les 23èmes journées de valorisation de la recherche de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), organisées en partenariat avec l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ), se tiendront les 26 et 27 janvier 2023 et s'intéresseront à la place des statistiques, des algorithmes et des outils actuariels dans le champ de la délinquance juvénile. Elles se dérouleront à Roubaix sur le thème "La justice des mineurs dans un monde de données".

Programme et inscriptions en ligne prochainement sur le site de [l'ENPJJ](#)

Save the date : Ecole inclusive, école pour tous ?

Le 13 novembre 2023

Echelle : National

Les Journées nationales : Ecole inclusive, école pour tous ? auront lieu du 13 au 15 Novembre 2023 au Centre des Congrès de Lyon. [Affiche](#)

Ouverture des inscriptions prochainement : [ANCREAI](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](#)

Adresse du site : <http://www.creaihdf.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
